Chancellerie et archives

Chancellerie

La Chancellerie est **le service au sein duquel sont établis et conservé l'ensemble des actes du diocèse**. Le chancelier suit tous les actes de l'administration diocésaine de l'évêque (décrets officiels nominations). Il a également un rôle dans la délivrance d'acte de catholicité.

Contact :

P. Jean-Maurice Champagne

05 45 91 28 93 – chancellerie@dio16.fr

Service des archives

Les Archives de catholicité du diocèse regroupent les registres de baptêmes, mariages, sépultures, et autres actes.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez téléphoner ou envoyer un courriel. Si vous désirez un certificat de baptême, merci d'adresser un courrier postal avec une enveloppe timbrée à votre adresse. Par ailleurs, une simple attestation peut être produite par courriel, mais sans la signature officielle.

Contact :

David Richard

05 45 91 28 93 – archives@dio16.fr

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 08/12/2025 - https://charente.catholique.fr/services/chancellerie-et-archives/